NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/633
10 juillet 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 10 JUILLET 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil de sécurité ont pris note avec satisfaction de votre rapport du 10 juin 1998 (S/1998/497 et Add.1) concernant la situation en Abkhazie (Géorgie).

Les membres du Conseil ont de nouveau demandé aux parties de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour obtenir des résultats tangibles dans le cadre du processus de paix lancé sous les auspices de l'ONU et en engageant un dialogue direct.

Les membres du Conseil ont approuvé les mesures concrètes envisagées dans votre rapport pour renforcer la sécurité de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG).

Ils se sont de nouveau déclarés profondément préoccupés par la sécurité de la MONUG et ont pris note des mesures déjà prises pour améliorer les conditions de sécurité de façon que le personnel de la MONUG courre le moins de risques possible et puisse accomplir au mieux ses fonctions, tout en soulignant qu'il fallait continuer à prendre les dispositions qui conviennent dans ce domaine.

Les membres du Conseil attendent avec intérêt le rapport qui vous a été demandé dans la résolution 1150 (1998) du 30 janvier 1998.

Le Président du Conseil de sécurité

(*Signé*) Sergey V. LAVROV

98-20214 (F) 100798 100798